

FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC



LETTRE DE GESTION

30 août 2023

La présente correspondance, rédigée dans le cadre de notre exercice d'audit, comporte des limitations intrinsèques et est uniquement destinée à l'information et à l'utilisation du personnel chargé de gouvernance (comme, par exemple, le Conseil d'administration et le Comité d'audit) et, le cas échéant, de la Direction du Forum. Elle n'est pas destinée et ne doit pas être utilisée par des personnes autres que les parties ci-spécifiées.

La firme BDO est une association namibienne enregistrée auprès du Conseil des comptables et des commissaires aux comptes publics (numéro de pratique : 9402). Notre cabinet a des bureaux à Windhoek, Walvis Bay et Oshakati. La firme BDO est membre de BDO International Limited, qui est une société britannique à responsabilité limitée par garantie. Elle fait partie du réseau international BDO des cabinets indépendants.

BDO est marque nominative du réseau BDO et de chacun des cabinets membres de BDO.

Le 30 août 2023

Au Comité exécutif du
Forum parlementaire de la
SADC
Erf 578, Parliament Gardens
Love Street
Windhoek

Chers membres du Comité,

Au cours de notre exercice d'audit des états financiers du Projet de gouvernance SDSR et VIH/SIDA (2019-2023) du Forum parlementaire de la SADC pour la période se terminant au 31 mai 2023, nous avons pris en compte les principales politiques et procédures comptables du Forum, ainsi que certaines pratiques commerciales, financières, fiscales et administratives.

Lors de la planification et de l'exécution de notre audit des états financiers du Forum au 31 mai 2023 et pour la période se terminant à cette date, nous avons pris en compte, conformément aux normes internationales d'audit (ISA), le contrôle interne du Forum relatif à la préparation des états financiers (contrôle interne) comme base pour la conception de nos procédures d'audit ; et ce uniquement dans le but d'exprimer notre opinion sur les états financiers et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Forum. En conséquence, nous n'exprimons pas d'avis sur l'efficacité du contrôle interne du Forum. Les problèmes signalés se limitent aux déficiences que nous avons identifiées au cours de l'audit et à partir desquelles nous avons conclu qu'elles étaient suffisamment importantes pour être signalées au personnel responsable de la gouvernance.

Catégorie	Définition
Déficiences	Une déficiences de contrôle interne existe lorsque :- (a) Un contrôle est conçu, mis en œuvre ou exploité de telle manière qu'il ne soit pas en mesure de prévenir, de détecter ou de corriger les anomalies dans les états financiers en temps opportun ; ou (b) Il y a absence de contrôle nécessaire pour prévenir, détecter ou corriger en temps opportun les inexactitudes dans les états financiers.
Déficiences significatives	Une déficiences significative de contrôle interne est définie comme étant une déficiences ou une combinaison de déficiences de contrôle interne qui, selon le jugement professionnel de l'auditeur, est suffisamment importante pour mériter l'attention des personnes chargées de la gouvernance.

Notre examen du contrôle interne visait l'objectif spécifique décrit dans le paragraphe ci-dessus et n'a pas nécessairement permis d'identifier toutes les déficiences de contrôle interne susceptibles d'être des déficiences significatives. Si nous avions mis en œuvre des procédures plus approfondies en matière de contrôle interne, nous aurions pu identifier un plus grand nombre de déficiences à signaler, ou conclure que certaines des déficiences signalées ne devraient en fait pas être signalées.

Degré de priorité	Description du degré de priorité
I	Critique : Il y a une défaillance ou une déficience fondamentale dans un contrôle interne ou dans une série de contrôles internes qui implique un risque substantiel d'erreur, d'irrégularité ou de fraude importantes en ce qui concerne les dépenses et les recettes indiquées dans les états financiers de la subvention, à des fins spéciales de la subvention. Les constatations de « degré I » sont particulièrement critiques et l'implication de la Direction peut être nécessaire pour les résoudre. Il s'agit de questions de haut niveau qui ont un impact sérieux sur la réalisation des objectifs globaux de la subvention. Des mesures correctives doivent être prises de toute urgence.
II	Important : il existe une défaillance ou une déficience dans un contrôle interne ou dans une série de contrôles internes qui, sans être fondamentale, concerne des lacunes qui exposent des domaines de contrôle interne spécifiques (par ex. la gestion de la trésorerie et des banques ou le contrôle du budget et des dépenses) à un niveau moins immédiat de risque d'erreurs, d'irrégularités ou de fraude. Les constatations de « degré II » sont celles qui peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement du contrôle. L'environnement du contrôle examine les facteurs de risque découlant de l'attitude de la Direction à l'égard du risque concernant les activités opérationnelles au sein de l'organisation du bénéficiaire principal ou du sous-bénéficiaire. Des mesures spécifiques doivent être prises rapidement.
III	Recommandé : Il existe une défaillance ou une déficience dans le contrôle interne qui, prise individuellement, n'a pas d'impact majeur, mais pour laquelle la subvention bénéficierait de contrôles internes améliorés et/ou pour laquelle le Responsable de la mise en œuvre aurait la possibilité d'atteindre une plus grande efficacité et/ou efficience. Les constatations de « degré III » sont celles qui sont moins importantes que les constatations des degrés I et II , mais qui néanmoins méritent l'attention.

QUESTIONS SOULEVÉES AU COURS DE LA PÉRIODE D'AUDIT PRÉCÉDENTE

OBJET	MANIÈRE DONT LE PROBLÈME A ÉTÉ TRAITÉ PAR LA DIRECTION										
<p>1. <u>Audit interne.</u> Nous avons constaté qu'aucun travail d'audit interne n'a été effectué au cours de l'exercice sous revue. Cela contrevient à la politique financière du FP de la SADC et aux exigences de financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) qui requièrent la réalisation d'un audit interne.</p>	<p>Selon l'explication de la Direction, le Parlement national du Mozambique a détaché l'un de ses fonctionnaires pour assurer les fonctions d'audit interne de l'exercice 2023. L'Auditeur interne a commencé ses travaux en mars 2023, son premier audit ayant été effectué sur place du 3 au 6 avril 2023.</p>										
<p>2. <u>Propriétés, installations et équipements (PIE)</u> Nous avons noté une différence de 4 100 323 \$N entre le registre des actifs et la balance de vérification. Après enquêtes, nous avons noté que le système Accpac n'a pas récupéré les transactions sur le module du registre des immobilisations, ce qui a entraîné la différence entre la balance de vérification et le registre des actifs. Nous prenons note que la Direction est en train de régler ce problème avec Accpac.</p>	<p>Le rapprochement pour la période en cours n'a pas présenté de différences après la mise en œuvre de l'exercice de liaison avec le module de registre des actifs Accpac.</p>										
<p>3. <u>Manque d'authentification des instruments politiques de gouvernance</u> Nous avons constaté une absence d'authentification des instruments de politique de gouvernance tels que la Constitution du FP de la SADC, le Manuel de politique et de procédure comptables et les Règles et Manuels administratifs, lesquels n'ont pas été signés.</p>	<p>Tous les instruments et documents de politique ont été approuvés par l'autorité compétente.</p>										
<p>4. <u>Déclarations détaillées de la TVA</u></p> <p>La Direction n'a pas été en mesure de nous fournir la ventilation des remboursements de la TVA reçus par retour.</p> <table border="1" data-bbox="159 1019 877 1247"> <thead> <tr> <th data-bbox="159 1019 478 1084">Remboursements reçus</th> <th data-bbox="489 1019 877 1084">687 644,78</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="159 1084 478 1125">09/11/2021</td> <td data-bbox="489 1084 877 1125">660 676,98</td> </tr> <tr> <td data-bbox="159 1125 478 1166">16/11/2021</td> <td data-bbox="489 1125 877 1166">7 716,88</td> </tr> <tr> <td data-bbox="159 1166 478 1206">16/11/2021</td> <td data-bbox="489 1166 877 1206">9 658,03</td> </tr> <tr> <td data-bbox="159 1206 478 1247">22/03/2022</td> <td data-bbox="489 1206 877 1247">9 592,89</td> </tr> </tbody> </table>	Remboursements reçus	687 644,78	09/11/2021	660 676,98	16/11/2021	7 716,88	16/11/2021	9 658,03	22/03/2022	9 592,89	<p>Il y a eu des remboursements dans la période en cours pour lesquels nous n'avons pas pu obtenir de ventilation.</p> <p>La Direction a expliqué que "cette situation échappe actuellement au contrôle du FP de la SADC, car la disponibilité des détails dépend des informations fournies par l'Autorité fiscale. L'Autorité fiscale n'a pas fourni de détails sur les montants qu'elle a payés. Des suivis ont été effectués et une lettre a été rédigée pour demander les détails du paiement ».</p>
Remboursements reçus	687 644,78										
09/11/2021	660 676,98										
16/11/2021	7 716,88										
16/11/2021	9 658,03										
22/03/2022	9 592,89										
<p>5. <u>Constatations de l'année précédente n'ayant pas encore fait l'objet d'action</u></p> <p>Nous avons observé que les employés de SDSR ne tiennent pas de feuille de temps, comme l'exigent les accords conclus avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA).</p>	<p>Le Forum a décidé d'organiser un programme de renforcement des capacités pour faciliter la mise en œuvre de feuilles de temps pour tout le Projet, suite à de discussions avec la SIDA. Le processus est en cours et l'on espère que les feuilles de temps pourront être introduites et mises en œuvre d'ici la fin du mois de mars 2024. Comme il a été signalé dans le passé, la question de la mise en œuvre des feuilles de temps pour le personnel de SDSR au niveau national a été problématique en raison de</p>										



Tél. : +264 83 3224
125
Courriel :

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
WINDHOEK
Namibie

la nature variable des détachements/des nominations. Le contexte du personnel de SDSR diffère suivant les Parlements nationaux, étant donné que certains agents sont membres du personnel du Parlement, tandis que d'autres sont employés spécifiquement pour le Projet. Néanmoins, le personnel de SDSR est sous la supervision des Greffiers du Parlement pour le contrôle administratif et soumet des rapports mensuels au Responsable du suivi et de l'évaluation qui est chargé de garantir que le personnel de SDSR alloue suffisamment de temps au Projet ».

QUESTIONS SOULEVÉES AU COURS DE LA PÉRIODE D'AUDIT ACTUELLE

Déficiences significatives du contrôle interne

Nous avons identifié certaines défaillances du contrôle interne que nous considérons comme étant des déficiences significatives.

1. Rapprochement des salaires (degré II)

Constat

Il semble qu'il n'y ait pas de rapprochement mensuel des coûts salariaux, car nous avons constaté que le rapprochement des rapports sur les salaires ne correspond pas aux coûts salariaux figurant dans les états financiers. Une différence de 3 490,00 USD a été notée.

Raison de préoccupation

Il pourrait en résulter des erreurs d'imputation/de répartition des coûts salariaux.

Recommandation

Il est conseillé à la Direction de veiller à ce qu'il y ait des rapprochements mensuels ; ce qui permettrait de suivre l'imputation des coûts.

Commentaire de la Direction

Le rapprochement des salaires des employés de SDSR est effectué mensuellement avant l'enregistrement dans le grand livre. La différence de 3 490 USD a depuis été réconciliée.



Tél. : +264 83 3224 125
Fax : +264 83 3224 126
Courriel :

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
2184
WINDHOEK

2. Conversion du solde bancaire libellé en devises étrangères (degré III)

Constat

Nous avons noté que la Direction a utilisé les taux incorrects de 1 USD = 14,1683 DNA et de 1 Euro = 15,8367 DNA au 31 mars 2023. Les taux à cette date étaient plus élevés que ceux utilisés par la Direction. Il en résulte une différence de change de 48 506,62 dollars namubiens.

Raison de préoccupation

Il y a un risque potentiel que les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et les gains de change dans les états financiers soient matériellement inexacts en raison de cette erreur.

Recommandation

Il est conseillé à la Direction de s'assurer qu'elle utilise le (s) taux de clôture de la banque ou d'une autre source fiable lors de la conversion de ses soldes bancaires libellés en devises étrangères.

Commentaire de la Direction

La question de taux de change utilisés pour convertir les comptes bancaires en USD et en EURO en valeur \$N est notée. La question sera vérifiée et les ajustements nécessaires seront effectués pour que les USD et les EURO soient reflétés avec l'équivalent correct en \$N dans les comptes du Forum parlementaire de la SADC



Tél. : +264 83 3224 125
Fax : +264 83 3224 126
Courriel :

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
2184
WINDHOEK

3. Déclarations détaillées de la TVA (degré III)

Raison de préoccupation

La Direction n'a pas été en mesure de nous fournir la ventilation des remboursements de TVA reçus par retour.

Remboursements reçus	126 723,42
17/05/2022	18 237,23
26/07/2022	10 563,01
06/09/2022	14 219,43
29/11/2022	83 703,75
20/12/2022	8 269,99
17/01/2023	11 485,62
26/01/2023	17 917,11
28/02/2023	28 545,84
28/02/2023	22 044,45
14/03/2023	9 659,51

Recommandation

Il est conseillé à la Direction de demander à l'Autorité fiscale namibienne (NAMRA) de déterminer clairement à quelle période se rapportent les remboursements accordés.

Commentaire de la Direction

L'Autorité fiscale namibienne (NAMRA) a effectué un remboursement de la TVA sur les comptes du FP de la SADC et l'argent reçu a été correctement enregistré dans le grand livre. Cependant, jusqu'à présent, la NAMRA n'a pas fourni de détails sur les paiements qu'elle nous a faits. Nous sommes toujours en contact avec la NAMRA afin de recevoir les informations nécessaires.



Tél. : +264 83 3224 125
Fax : +264 83 3224 126
Courriel :

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
2184
WINDHOEK

4. Paiement erroné des frais d'assurance (degré I)

Constat

Dans le cadre de nos procédures de vérification d'éventuels passifs non comptabilisés, nous avons constaté que le Forum a payé ses frais d'assurance en trop pour un montant de 619 400 dollars namibiens. La dépense devait être de 68 819,59 dollars namibiens ; mais le paiement réel s'est chiffré à 688 219,59 dollars namibiens. La différence a été remboursée au Forum en date du 9 mai 2023.

Raison de préoccupation

- Il existe un risque potentiel que les contrôles ne fonctionnent pas efficacement, car cette erreur n'a pas été détectée avant que le paiement ne soit effectué.
- Il y a risque que le Forum perde de l'argent au cas où ces erreurs ne sont pas détectées.

Recommandations

Il est conseillé à la Direction de s'assurer qu'elle mette en œuvre des contrôles efficaces en ce qui concerne la vérification et l'approbation des paiements. Les demandes de paiement doivent être rapprochées des factures/états de compte avant que les paiements ne soient approuvés et versés. Les personnes qui autorisent les paiements doivent procéder à une vérification finale pour s'assurer que les demandes de paiement, les paiements approuvés et les montants qui ont été déposés en banque soient en parfait accord.

Commentaire de la Direction

Il s'agissait d'une erreur de frappe qui a été immédiatement rectifiée; et la société d'assurance a été alertée en conséquence. Les contrôles sont en place; c'est la raison pour laquelle l'erreur a été identifiée. Tous les documents nécessaires comportaient le montant exact et ont été vérifiés et approuvés en conséquence. Nous notons toutefois la nécessité de renforcer davantage les contrôles et nous agissons en conséquence.



Tél. : +264 83 3224 125
Fax : +264 83 3224 126
Courriel :

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
2184
WINDHOEK

5. Double paiement des indemnités journalières du personnel (degré : I)

Constat

Dans le cadre de nos procédures de contrôle des passifs non comptabilisés, nous avons constaté qu'il y a eu double paiement d'indemnités de subsistance et de déplacement aux employés. Le paiement qui aurait dû être effectué est de 319 208 dollars namibiens, alors que le paiement réel a été de 629 297 dollars namibiens; ce qui représente 310 089 dollars namibiens en trop. Le Responsable des finances et des services généraux a demandé que les bénéficiaires remboursent le montant excessif au Forum. Toutes les sommes ont été remboursées au Forum entre le 28 avril et le 5 mai 2023.

Raison de préoccupation

- Il existe un risque potentiel que les contrôles ne fonctionnent pas efficacement, car cette erreur n'a pas été détectée avant que le paiement ne soit effectué.

Recommandation

- *Il est conseillé à la Direction de s'assurer qu'elle mette en œuvre des contrôles efficaces en ce qui concerne la vérification et l'approbation des paiements.*

Commentaire de la Direction

Cette erreur a été causée par une défaillance du système bancaire électronique de NEDBANK. Le premier paiement comportait une erreur et a été rejeté par le Directeur des finances ; mais le système bancaire en ligne n'a pas traité le rejet et il en est résulté un double paiement. Les montants ont été remboursés immédiatement par tout le personnel concerné. Il n'y a pas de montant impayé. Nous notons toutefois la nécessité de renforcer davantage les contrôles et nous agissons en conséquence.



Tél. : +264 83 3224 125
Fax : +264 83 3224 126
Courriel :

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
2184
WINDHOEK

Cette correspondance est destinée uniquement à l'information et à l'utilisation de la Direction et d'autres départements au sein du Forum; elle n'est pas destinée à être utilisée et ne doit pas être utilisée par des personnes autres que les parties spécifiées.

Nous apprécions l'excellente coopération dont notre personnel a bénéficié de la part de votre personnel au cours de l'audit des états financiers du Forum parlementaire de la SADC.

Cordialement

vôtre

BDO Namibie,
Comptables et Auditeurs agréés
(Namibie)

A. Musarurwa,
Partenaire



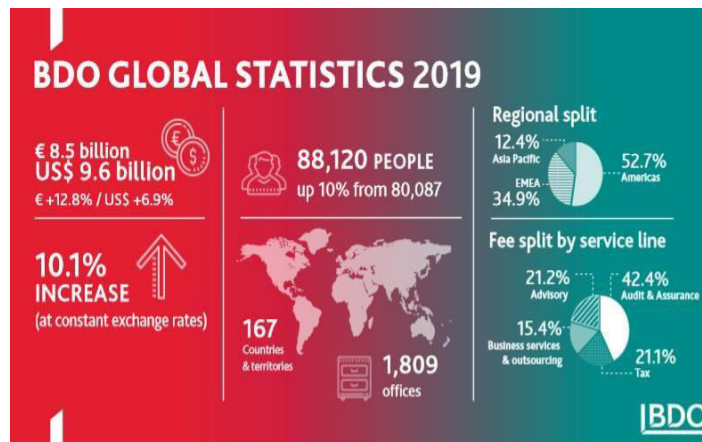
Tél. : +264 83 3224 125
Fax : +264 83 3224 126
Courriel : info@bdo.na

61 rue Simeon Shixungileni
Case postale
2184
WINDHOEK
NAMIBIE



La force de BDO provient de sa structure en tant que entreprise intégrée et de son service à la clientèle sans faille - dans chaque pays, les cabinets membres de BDO comprennent des personnes ayant des coutumes commerciales et des entreprises locales et internationales, ainsi qu'un personnel qualifié et expérimenté.

Au fur et à mesure que nos clients se développent à l'échelle mondiale, l'accès à notre réseau international leur permet de bénéficier d'une expérience approfondie en matière de questions internationales, de ressources importantes et de capacités de service à la clientèle internationale.



Apprenez à connaître BDO

L'expérience de l'industrie est apparue en tête de la liste de ce que les entreprises ont besoin et attendent de leurs comptables et conseillers. La puissance de l'expérience de l'industrie réside dans notre perspective, perspective que nous apportons pour vous aider à tirer le meilleur parti de vos propres capacités et ressources.

L'orientation sectorielle de BDO fait partie de qui nous sommes et de la façon dont nous servons nos clients. Nous démontrons notre expérience grâce à des professionnels compétents, à un travail pertinent auprès des clients et à une participation aux industries que nous servons.



TECHNOLOGY, LIFE SCIENCES, MEDIA & ENTERTAINMENT, TELECOMMUNICATIONS ▶



NATURAL RESOURCES ▶



REAL ESTATE & CONSTRUCTION ▶



FINANCIAL SERVICES ▶



PUBLIC SECTOR ▶



CONSUMER BUSINESS ▶



MANUFACTURING ▶



PROFESSIONAL SERVICES ▶



NOT-FOR-PROFIT ▶

Une variété de publications et d'informations décrivant les questions spécifiques de l'industrie, les tendances émergentes et les développements sont disponibles [ici](#).
